

Synthèse nationale des exploitations du Réseau Équin 2022

À partir des données technico-économiques 2020













Lexique

CCE: Concours Complet d'Equitation

Charges opérationnelles équines : charges liées aux soins des équidés (alimentation achetée, frais vétérinaire, frais de maréchalerie, frais de commercialisation, frais de valorisation des chevaux, frais d'assurance animaux)

Charges opérationnelles végétales : charges liées aux surfaces fourragères et non fourragères (engrais, amendement, semences, fournitures, produits de défense des végétaux, assurances pour végétaux, taxes)

Clients: cavaliers réguliers licenciés ou non de la Fédération Française d'Équitation

CSO: Concours de Saut d'Obstacles

EBE : Excédent Brut d'Exploitation (= produits - (charges opérationnelles + charges de structure hors amortissements et frais financiers)). Cet EBE doit permettre de rembourser ses annuités, de dégager un revenu pour l'exploitant et de faire de l'autofinancement.

Equidé actif : équidé qui génère un produit pour l'activité étudiée ou qui contribue au développement de l'activité (exemple : poulinière mise à la reproduction, cheval valorisé en concours)

Equidé inactif : équidé ne dégageant pas de revenu pour l'activité étudiée et ne permettant pas de développer l'activité (exemple : cheval blessé plus de 6 mois ou à la retraite).

Equidés de club : chevaux et poneys utilisés quotidiennement pour la partie enseignement

F.F.: Frais Financiers

Heures équidés : heures de travail effectuées par les équidés toutes activités confondues (cours individuels et collectifs, stages, concours...)

PB: Produit Brut

SAU: Surface Agricole Utile en ha

SP: Surface Pastorale (landes et parcours) en ha

t.MS: Les quantités de fourrages sont exprimées en tonnes de matière sèche (1 t de foin = 0,85 t.MS)

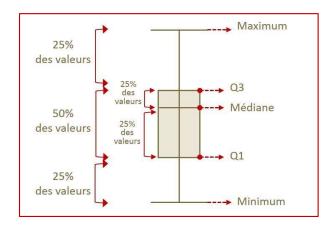
UGB: Unité Gros Bétail, 1 cheval de selle = 0,71 UGB, 1 poney CD = 0,38 UGB

Médiane: valeur centrale d'un échantillon, 50% des valeurs sont au-dessus et 50% en dessous

UMO: unité de main-d'œuvre, 1 exploitant à temps plein= 1 UMO

UMO CE : unité de main-d'œuvre consacrée à la partie centre équestre hors activité de pension

Lecture des valeurs médianes, 1er quartile (Q1) et 3eme quartile (Q3)



Les graphiques boîtes à moustache permettent de représenter l'ensemble des données y compris les valeurs extrêmes.

La boîte regroupe 50 % des valeurs.

Médiane : 50 % des valeurs sont au-dessus et 50 % audessous.

ÉCURIES D'ENTRAINEMENT DE TROTTEUR

Des écuries avec en moyenne 31 ha d'herbe, 3 unités de main-d'œuvre et 34 chevaux à l'entraînement

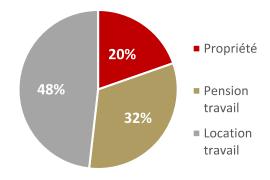
9 centres d'entraînement de trotteurs ont été suivis dans le cadre du Réseau Equin. Les entraîneurs professionnels ont tous une licence d'entraîneur public délivrée par la société mère Le Trot. En moyenne, ils justifient d'une expérience professionnelle de 14 ans avec plus de 2 040 courses courues. La main-d'œuvre totale moyenne est de 3,1 temps pleins dont 1,9 salarié pour 16 à 67 chevaux à l'entraînement. Dans chaque centre, 42 équidés sont détenus dont 26 chevaux au travail. Les autres sont des chevaux d'élevage. Cinq centres d'entraînement sur les neuf possèdent plus de 30 ha d'herbe (de 7 à 73 ha).

Caractéristiques structurelles des 9 centres d'entraînement étudiés

	Entrainement Trot (9)		Mon exploitation
	Moyenne	Médiane	
Main-d'œuvre totale	3,1	2,1	
dont UMO exploitant	1,2	1,0	
dont UMO salariée	1,9	1,0	
Total équins (têtes)	42	39	
dont équidés pris en pension (têtes)	32	26	
dont équidés pris en pension (%)	75	76	
Surface totale (ha)	31	31	
dont surface fourragère principale (ha)	29	31	
dont surface fourragère équine (ha)	29	31	
dont surface grandes cultures (ha)	0,6	0	

Une gestion des chevaux majoritairement en location

Figure 9 : Répartition des équidés au travail (%)



L'effectif moyen de chevaux au travail varie de 14 à 54 équidés. Il s'agit principalement de chevaux en location (48 %) mais également de chevaux pris en pension (32 %) et en propriété (20 %).

Les entraîneurs poursuivent des stratégies animées par un besoin d'augmenter la performance de l'entreprise en percevant davantage de gains. Ils prennent davantage de chevaux en location ou en propriété. Ils sécurisent aussi leur activité en prenant des chevaux en pension afin d'assurer une rentrée régulière d'argent. 26 chevaux sont pris en pension soit 76 % de l'effectif total.

L'activité majoritaire de ces centres d'entraînement est le travail de chevaux de course au trot, 81 % d'entre eux sont à l'entraînement ou en pré-entraînement . L'activité d'élevage est moindre, 2/3 des entraîneurs ont en moyenne 8 chevaux d'élevage (poulinières et chevaux en croissance).

Des niveaux de produits élevés

Ces exploitations dégagent en produit total 310 505 € en moyenne dont un produit équin de 300 505 €. Il s'agit donc d'une activité très spécialisé équine. Le montant des aides attribuées est de 6 906 € par structure, ce qui représente 7 % du produit brut total.

Produits des 9 centres d'entraînement étudiés

	Entraînement Trot (9)		Mon
	Moyenne	Médiane	exploitation
Produit brut total (€)	310 505	222 929	
Total aides (€)	6 906	15 572	
Aides / produit brut (%)	7	6	
Produit / UMO totale (€)	104 714	89 260	
Produit équin (€)	300 505	216 857	
Produit équin / tête (€)*	6 998	7 645	
Produit course Trot / équidé au travail (€)**	11 360	8 057	

^{*} le ratio par tête correspond à tous les équidés présents

Le produit équin comprend les gains de course, les pensions pré-entraînement/entraînement/repos du cheval, les reversements des gains pour les frais d'entraîneurs et drivers, les ventes de chevaux et autres produits divers.

Le produit total par UMO est en moyenne de 104 714 €. On observe une très grande fluctuation de ce produit qui varie de 56 000 € à 192 000 €/UMO selon les centres d'entraînement. Cet écart important s'explique par la sélection des chevaux en amont de l'entrainement, la performance individuelle de l'animal et le mode d'exploitation des chevaux (propriété/location/association) faisant varier le retour de gains pour l'entraineur. Le produit course moyen est de 288 727 €, soit 7 895 € / équidé au travail. Il comprend les produits générés par les chevaux en course soit les gains perçus, les pensions et les ventes de chevaux. La part de ce produit course sur les autres produits équin de centre d'entrainement (pension élevage, des produits divers équin) est de 93 %. Aussi, la performance animale et la main-d'œuvre impactent fortement la rentabilité de ce système.

Le produit équin / tête est d'environ 7000 €, il varie selon les exploitations détenant des chevaux d'élevage. Il dépend aussi des performances des animaux au travail.

La variabilité des tarifs observés va dépendre de la renommée de l'entraîneur, dans une moindre mesure des infrastructures et de la localisation. L'entraîneur doit être confirmé, c'est-à-dire qu'il obtient régulièrement des résultats en course afin d'attirer des propriétaires avec de chevaux de qualité. Il faut

Tarifs pensions observés (€ HT/j)		
Tarif Pension repos	8 à 10 €	
Tarif Pension pré entrainement	23 à 26 €	
Tarif Pension entrainement	26 à 30 €	

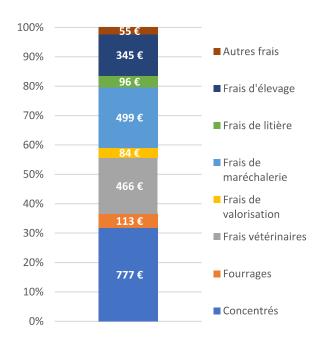
pour cela qu'il créé une relation de confiance avec le propriétaire pour valoriser au mieux le potentiel du cheval et gérer la carrière de course.

^{**} il s'agit du Produit total équin de l'activité Entrainement Trot ramené à l'équidé actif de l'activité trot

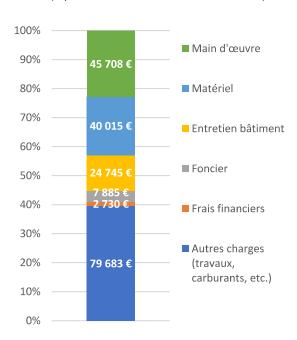
Des charges élevées

Les charges des centres d'entraînement de trotteurs sont élevées. Ces observations sont conformes aux premiers repères technico-économiques des résultats comptables de 2018 et 2019.

Graphique 9 : Poids des différentes charges opérationnelles équines en € par tête présente (à partir de la médiane des 9 structures)



Graphique 10 : Poids des différentes charges de structure en € (à partir de la médiane des 9 structures)



Les charges opérationnelles varient selon les effectifs chevaux. Elles sont en valeur médiane de 2 627 €/cheval présent sur les centres d'entraînement en 2020.

Les chevaux au travail prédominent dans l'effectif, ils représentent 80 % de l'effectif présent. Le niveau d'exigence apporté à ces animaux au travail engage des charges élevées. Les chevaux sont entraînés comme des athlètes aussi leurs suivis engendrent des coûts élevés d'alimentation (890 €/tête), de maréchalerie (499 €/tête) et de suivi vétérinaire (466 €/tête).

Les frais d'élevage (345 €/tête) correspondent aux frais liés à la reproduction, à l'identification, aux petits achats de sellerie et aux cotisations professionnelles. Les chevaux d'élevage représentent 19 % des chevaux présents sur les centres d'entraînement. Il s'agit de poulinières et de chevaux en croissance en pleine ou semipropriété stationnés sur place. En 2020, on compte en moyenne 3 poulains sevrés pour environ 4 poulinières mises à la reproduction. Leur présence impacte à la baisse le montant des charges opérationnelles par équidé, à l'exception des frais d'élevage

Les charges de structures sont également importantes dans ces centres d'entraînement. Les frais de main-d'œuvre prédominent avec 45 708 € en valeur médiane. En effet, la valeur ajoutée de l'humain est essentielle à la performance de l'animal.

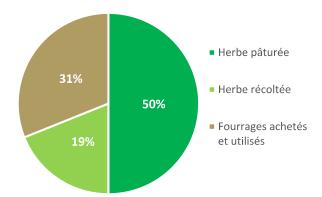
Cette performance est aussi conditionnée par la qualité du matériel (40 015 € par centre d'entraînement) et la qualité des infrastructures avec 24 745 € de frais d'entretien de bâtiments et d'infrastructures.

Les autres charges pour 79 683 € représentent les frais de déplacement pour se rendre aux courses, les frais de gestion , frais d'assurance et les frais liés aux investissements. Le poids de l'investissement dans les infrastructures est conséquent et le recours bancaire est courant (coût médian des frais financiers de 2 730 €).

La performance de l'animal et de la maind'œuvre impacte fortement la rentabilité de l'entreprise. : le produit des chevaux de course représente 93 % du produit équin.

Des habitats économes en litière avec des surfaces en herbe

Figure 10: Les écuries sont autonomes à hauteur de 69 % en fourrage sur pied et conservé



L'usage d'écuries ouvertes (cf. photos ci-dessous) en litière accumulée ou en abris paddock réduit l'usage de paille en litière, avec moins de 2 kg de paille journalier.

Loger des chevaux en extérieur en paddock permet aussi de valoriser l'herbe durant les périodes de pousse d'herbe, la part d'herbe sur pied représente 50 % du fourrage consommé.

Pour réduire le temps de travail, les structures utilisent des paddocks abrités avec ouverture sur prairie et des écuries en litière accumulée.

Ces nouveaux modes d'hébergement peuvent également être mis en place dans d'autres systèmes équins tels que certaines pensions ou fermes équestres.



Des coûts de concentrés élevés

Quantités de concentrés, de fourrages et de litière utilisées par an dans les 9 centres d'entraînements étudiés

	Entraînement Trot (9)		Mon exploitation
	Moyenne	Médiane	
Concentré distribué aux équins (kg/UGB)	2 281	2 126	
Concentré distribué aux équins (kg/tête)	1 709	1 581	
Fourrage distribué aux équins (t.MS/UGB)	2,51	2,40	
Fourrage distribué aux équins (t.MS/tête)	1,90	1,73	
Paille utilisée pour les équins (t/UGB)	1,31	0,82	
Paille utilisée pour les équins (t/tête)	0,97	0,62	

Les chevaux reçoivent annuellement 1,9 tonne de MS de fourrage au paddock ou en écurie. 1 709 kg de concentrés sont également distribués pour chaque équidé par an, soit en moyenne 4,6 kg/jour/tête. Les coûts de concentrés par cheval sont de 639 €, avec des prix à la tonne de 374 € en moyenne, et de forte disparité selon l'usage de concentré fermier, orge et avoine.

Quelques indicateurs technico-économiques pour se situer...

Malgré une productivité importante, à savoir dégager 89 000 € de chiffre d'affaires par unité de maind'œuvre, la rentabilité de ce système est limitée. Moins de 20 % du produit brut total est utilisé (l'EBE/PB médian est de 16 %) pour rembourser les emprunts et se dégager un revenu.

Les moyens de production nécessaires (main-d'œuvre, infrastructure, matériel) entraînent des charges importantes et l'incertitude de la performance des animaux complexifie la gestion de ces entreprises.

C'est pourquoi, le revenu disponible par exploitant est hétérogène dans cet échantillon à savoir 3 663 € en valeur médiane (valeurs comprises entre 2 300 € à 28 000 €).

Quelques indicateurs technico-économiques issus des 9 centres d'entraînements étudiés

	Entrainement Trot		Mon exploitation
	Moyenne	Médiane	
Charges opérationnelles équines / UGB équin / an (€)	3 519	3 285	
Charges de structure hors amort et FF / équidé présent / an (€)	3 611	3 920	
Charges opérationnelles / produit brut total (%)	36	42	
Charges de structure hors amort et FF/ produit brut total (%)	49	46	
Charges opérationnelles équines / UGB équin / an (€)	3 519	3 285	
EBE / UMO exploitant (€)	41 895	33 991	
EBE / PB (%)	18	16	
Revenu disponible / UMO exploitant (€)	7 377	3 663	
Annuités / PB (%)	14	15	

POUR FN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur les travaux du Réseau Equin, vous pouvez consulter les documents suivants, tous accessibles sur le site web de l'Institut de l'Elevage www.idele.fr

- 1. Synthèse nationale des exploitations du Réseau Equin, repères technico-économiques 2019, avril 2021
- 2. Dossier « Entreprises de la filière équine Qualité de service et innovations : des atouts pour se démarquer, janvier 2017
- 3. Les établissements équestres : une large gamme de services pour une diversité de clientèle, mars 2018
- **4.** Pour situer la performance économique de votre centre équestre et progresser : « Calculez votre coût de production », mars 2017
- 5. Premiers repères coûts de production des centres équestres : résultats de 83 centre équestres, Février 2018
- 6. La vente directe : une stratégie pour mieux valoriser ses poulains de trait ? octobre 2017
- 7. Témoignages de dirigeants de centres équestres (Cécile Barras et Marielle Chabert), octobre 2018
- 8. Repérer et découvrir de nouvelles trajectoires d'exploitation, septembre 2020
- 9. Les exploitants du Réseau Equin face à la crise Covid, mai 2020
- 10. Ecurie d'entrainement de trotteurs, repères technico-économiques de 2018 et 2019, décembre 2021
- 11. Développement d'Outils de Gestion pour les Entreprises prestataires de Traction équine, novembre 2021
- 12. Site internet IDELE Réseau Equin

























Ce travail a été réalisé par le Réseau Équin National

Coordination nationale:

- Sophie Boyer-Lafaurie Institut de l'Elevage Tél. : 05 55 73 83 51 Mail : sophie.boyer-lafaurie@idele.fr
- Guillaume Mathieu Institut de l'Elevage Tél. : 05 55 42 60 96 Mail : guillaume.mathieu@idele.fr
- Camille Guérineau Institut de l'Elevage Mail : camille.guerineau@idele.fr

Avec la collaboration des ingénieurs en charge du suivi des exploitations :

BOUCHANT Amélie	Chambre d'Agriculture de l'Allier - Tél. : 04 70 48 42 42 - abouchant@allier.chambagri.fr
BOUSSANGE Bernard	Chambre d'Agriculture de Corrèze - Tél. : 05 55 21 55 59 - bernard.boussange@correze.chambagri.fr
BUSNEL Frédéric	Chambres d'Agriculture de Normandie - Tél. : 02 33 81 77 94 - frederic.busnel@normandie.chambagri.fr
CONRAUD Mélanie	Institut Français du Cheval et de l'Equitation Auvergne Rhône Alpes - melanie.conraud@ifce.fr
DAMIENS Jérôme	Filière Cheval Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur - Tél. : 04 92 97 46 83 - contact@filierechevalpaca.com
DAUNAY Corinne	Chambre d'Agriculture de l'Oise - Tél. : 03 44 46 42 72 – corinne daunay@coise.chambagri.fr
DEMINGUET Stéphane	Conseil des Chevaux de Normandie - Tél. : 02 31 27 10 10 - stephane.deminguet@chevaux-normandie.com
FONTAINE Pierre	Institut Français du Cheval et de l'Equitation Grand Est - pierre.fontaine@ifce.fr
FOUASSIER Sophie	Chambre d'Agriculture du Cher - Tél. : 02 48 23 04 25 - s.fouassier@cher.chambagri.fr
JACON Maryline	Chambre d'Agriculture de Saône et Loire - maryline.jacon@sl.chambagri.fr
LEROUX Flavie	Chambre d'Agriculture de Rhône Alpes - Tél. : 04 74 45 56 68 - flavie.leroux@ain.chambagri.fr
MIGNE Stéphane	Chambre d'Agriculture Pays de la Loire - Tél. : 02 51 36 82 77 - stephane.migne@pl.chambagri.fr
PAYEN Louise	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais - Tél. : 03 21 60 57 70- louise.payen@npdc.chambagri.fr
REY Marc	Chambre d'Agriculture Tarn- et -Garonne - Tél. : 06 08 41 30 92 - marc.rey@agri82.fr
RIVIERE Emilie	Chambre d'Agriculture Grand Est - Tél. : 03 83 96 85 07 - emilie.riviere@grandest.chambagri.fr
VEYSSET Anne-Laure	Chambre d'Agriculture de la Charente - Tél. : 05 45 24 49 36 – anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr
VIVANT Marthe	Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher - Tél. : 02 54 55 20 33 - marthe.vivant@loir-et-cher.chambagri.fr
WATTS Déborah	Institut Français de Cheval et de l'Equitation Nouvelle Aquitaine - deborah-lucie.watts@ifce.fr















Document édité par l'Institut de l'Elevage - Septembre 2022 Référence idele : 0022 602 019

Crédit photos : V. Bizouerne Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Elevage)

